GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

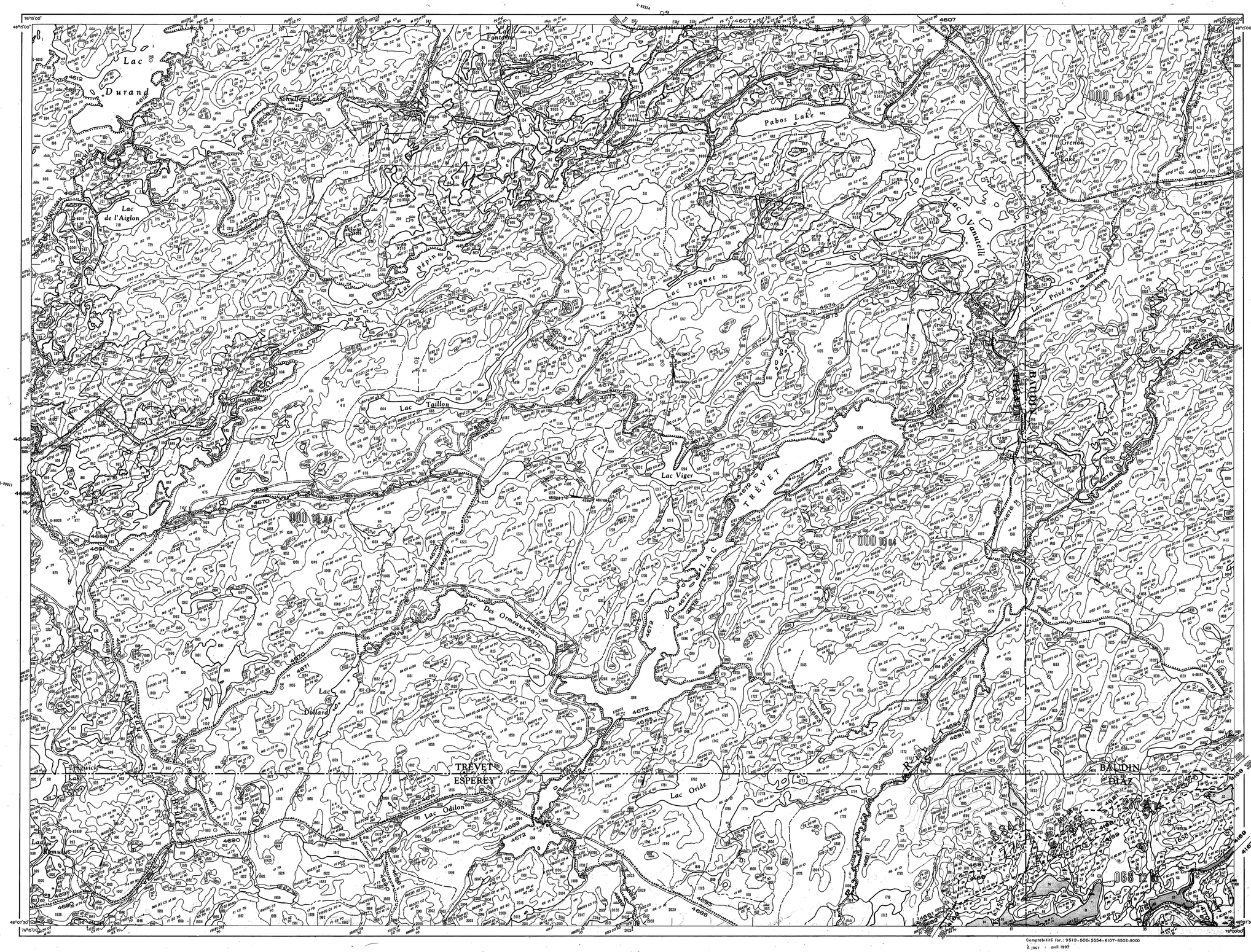

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides
Ligne de faîte, bassin primaire
— — — bassin secondaire
— — — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe partielle par extraction de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe à diamètre limite
Coupe d'ensemencement et dégagement des tiges d'avenir
Coupe à blanc total
Brûlage dirigé (brûlage sur pied)
Plantation à racines nues
Plantation de boutures
Plantation de boutures
Ensemencement
Coupe commerciale
Récolte dans les tiènres boisées (décorce libre)

N.B. Des interventions supplémentaires peuvent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — b sapin et/ou épinette blanche
— — d épinette noire et/ou épinette rouge
— — f pin blanc et/ou pin rouge
— — g pin gris
— — j pin gris
— — l thuya (cèdres)
— — m mélèze
— — p peuplier
Pinèdes
— — (f) (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée dominante.)
— — a mélèze
— — b sapin et/ou épinette blanche
— — g pruche
— — i pin blanc et/ou pin rouge
— — j pin gris
— — k pin rouge
— — n sapin et/ou épinette
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette noire)
— — (plantation d'épinette rouge)
Sapinières
— — (le sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— — d épinette noire et/ou épinette rouge
— — i pin blanc et/ou pin rouge
— — j pin gris
— — k pin rouge
— — n sapin
— — (plantation de sapin baumier)
Pruches à pin rouge
— — — (sapin mais épinette noire et/ou rouge) (ils occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin gris
— — — avec pruche
— — — avec pin blanc et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pruches à pin rouge
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin blanc
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pruches à pin gris
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin rouge
— — — avec pin blanc et/ou épinette rouge
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Cédrières
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — d épinette noire et/ou épinette rouge
— — mélèze
— — i pin blanc et/ou pin rouge
— — j pin gris
— — k pin rouge
— — n sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Pruchières
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — d thuya (cèdre)
— — d épinette noire et/ou épinette rouge
— — mélèze
— — i pin blanc et/ou pin rouge
— — j pin gris
— — k pin rouge
— — n sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Mélèzes
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — d épinette noire
— — d épinette noire et/ou épinette rouge
— — i pin blanc et/ou rouge
— — j pin gris
— — k pin rouge
— — n sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze sibérien)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
— — — — — avec résineux
— — — — — avec pin gris
— — — — — avec épinette noire ou rouge
Bouleaux à bouleaux blancs avec sapin
— — — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
— — — — — avec épinette
Bouleaux à bouleaux jaunes avec sapin
— — — — — avec pin rouge
Peuplements avec sapin
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec épinette
— — — avec épinette noire ou rouge
Feuillus à feuillus tolérants
Feuillus résineux
Feuillus résineux
Mélanges à feuillus tolérants
— sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Peuplements
— — d'essences intolérantes
— — d'essences tolérantes
— — sur station humide
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux jaunes
Peuplements à feuillus
Érablières
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux jaunes
— — à pruche
— — à feuillus d'essences intolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantations à feuillus
— — de bouleaux jaunes
— — de peuplier
— — de peuplier hybride
— — de frêne d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Désolé et semi-désolé
Désolé et semi-désolé brûlis
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Coupe partielle
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche inventoriés: ⊖ 1 à 50% ⊕ 51 à 99%

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Coupe totale
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE...
10 (ans)	0-20 ans
30	21-40
50	41-60
70	61-80
90	81-100
100	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
90-30	30-90
100-30	30-100
90-50	50-90
100-50	50-100
100-70	70-100

FORÊT IRÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Peuplé d'arbres de 100 décimètres et moins (environ 40 ans) dont au moins 30% des tiges sont de 20 décimètres et plus (environ 10 cm de diamètre à hauteur de poitrine).
Vieilleux inéquienne: Peuplé dominant de feuillus tolérants, composé des tiges plus grosses de 30 cm. Autres peuplements: peuplement des tiges ont plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30%	aucun
Modérée	31 à 45%	↑
Forte	46 à 60%	↑
Abrupte	61% et plus	↑
Superficie entourée de pentes	30%	

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les fiches publiques seulement.

CARTO. FORESTIÈRE EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. GROUPE DRYADE LTÉE. (GLBM) — SIGNATURE: Jean Simard
CARTO. FORESTIÈRE EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. D.G.L. CONSULTANTS (GLTM) — SIGNATURE:

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

R 31 C 1 ≤ 50 m ⊖
R 01 C 65 D 01
— classification
— classe de perte
— classe d'âge
— perturbation
— classe de hauteur
— classe de densité
— sous groupe d'essences
— groupement d'essences
— classe de perte
— classe d'âge
— origine
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

Photographie aérienne: 1983-86
Carte forestière: Année de publication: 1984-1987
Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 15/12/83, 1/11/86
Déclinaison magnétique: 15° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 7
Unité de gestion: 74
Unité d'aménagement: -2
Unité de sondage: 3*
Mode de tenure ou de gestion: 068° 12' or
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique: 30107*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité: 88900
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle: 4170*
Région écologique: 8c2
Municipalité régionale de comté: 830 LA VALLÉE DE L'OR

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-0-7	32-0-8	32-0-5	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-0-2	32-0-1	32-0-4	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-N-15	31-N-16	31-0-13	

32 C/1 N.E.

Comptabilité for.: 9519-505-5554-6107-6502-8000
À jour : avril 1997